

BUDGET - GET

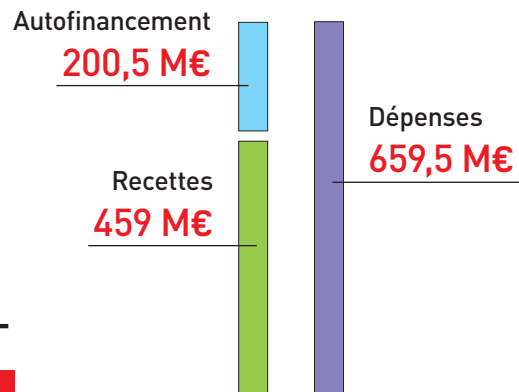
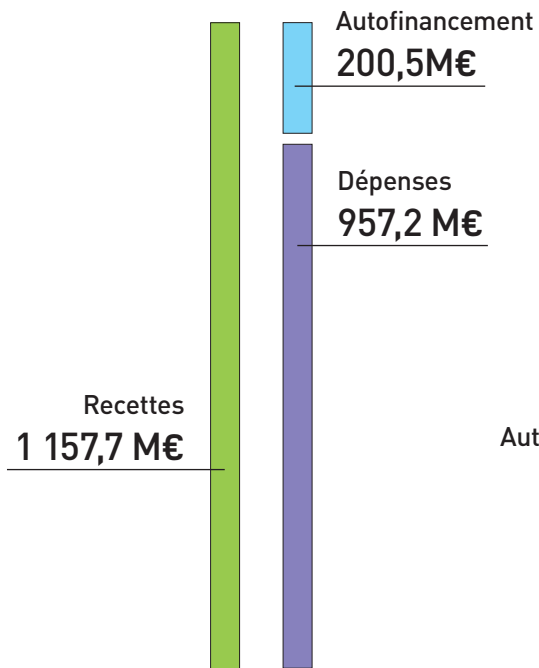


ALBIGNY-SUR-SAÔNE - BRON -
CAILLOUX-SUR-FONTAINES -
CALUIRE-ET-CUIRE - CHAMPAGNE-
AU-MONT-D'OR - CHARBONNIÈRES-
LES-BAINS - CHARLY - CHASSIEU -
COLLONGES-AU-MONT-D'OR -
CORBAS - COUZON-AU-MONT-D'OR -
CRAPONNE - CURIS-AU-MONT-D'OR -
DARDILLY - DÉCINES-CHARPIEU -
ÉCULLY - FEYZIN - FLEURIEU-
SUR-SAÔNE - FONTAINES-SAINT-
MARTIN - FONTAINES-SUR-SAÔNE -
FRANCHEVILLE - GENAY - GIVORS -
GRIGNY - IRIGNY - JONAGE - LA
MULATIÈRE - LA-TOUR-DE-SALVAGNY -
LIMONEST - LYON - MARCY-L'ÉTOILE -
MEYZIEU - MIONS - MONTANAY -
NEUVILLE-SUR-SAÔNE - OULLINS -
PIERRE-BÉNITE - POLEYMIEUX-AU-
MONT-D'OR - RILLIEUX-LA-PAPE -
ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE - SAINT-
CYR-AU-MONT-D'OR - SAINT-DIDIER-
AU-MONT-D'OR - SAINT-FONS - SAINT-
GENIS-LAVAL - SAINT-GENIS-LES-
OLLIÈRES - SAINT-GERMAIN-AU-
MONT-D'OR - SAINT-PRIEST - SAINT-
ROMAIN-AU-MONT-D'OR - SAINTE-
FOY-LÈS-LYON - SATHONAY-CAMP -
SATHONAY-VILLAGE - SOLAIZE -
TASSIN-LA-DEMI-LUNE - VAULX-EN-
VELIN - VÉNISSIEUX - VERNAISON -
VILLEURBANNE

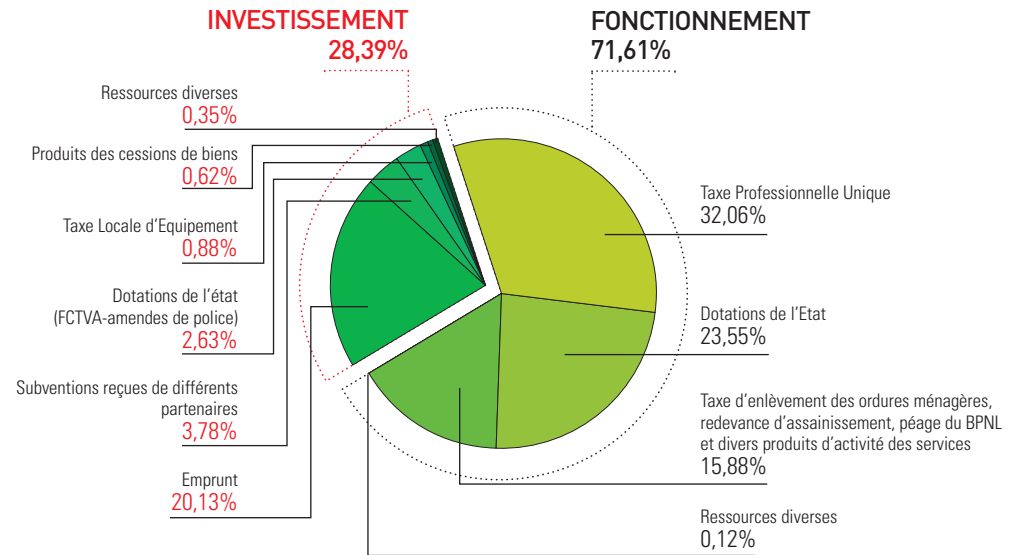
08

GRANDLYON
communauté urbaine

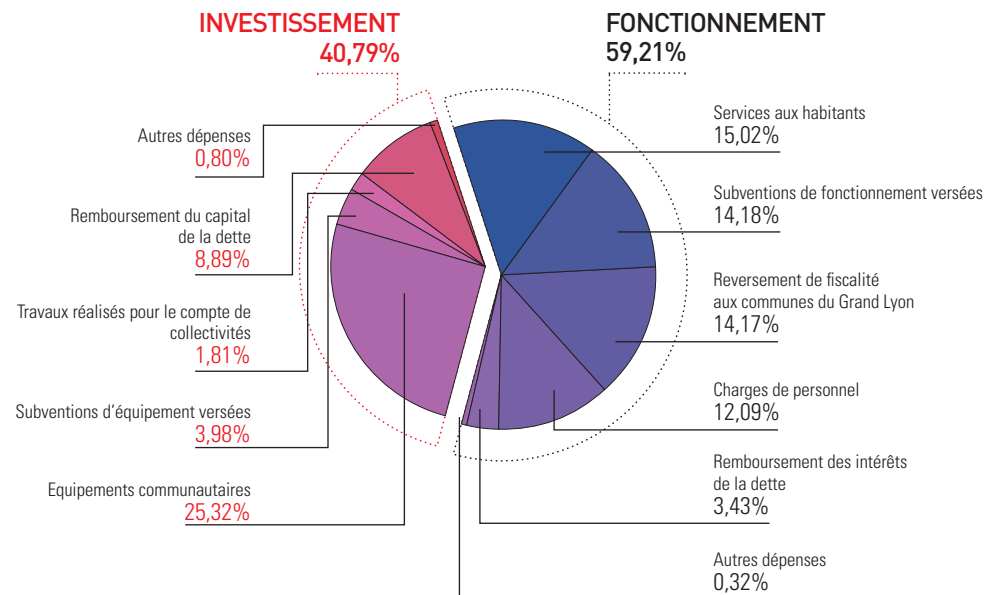
UN BUDGET DE 1616,7 MILLIONS D'EUROS



RECETTES



DEPENSES



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

LA COMPOSITION BUDGETAIRE

CHAPITRES BUDGETAIRES	DEPENSES	RECETTES	EN MILLIONS D'EUROS
impôts et taxes		631,1	> fiscalité 529,8 M€ - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 101,3 M€
dotations et participations		369,4	> dotations de l'Etat
produits des services		127,7	> dont redevance assainissement 57M€ - recettes du péage du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (BPNL) 27,1M€ - vente d'énergie 6,9 M€ (vapeur et chaleur produites par les usines d'incinérations) - facturation de travaux de voiries nécessités par des constructions privées 4 M€ - redevance d'incinération des ordures ménagères 2,1 M€
autres produits de gestion courante		27,7	> dont loyers des immeubles 10,5 M€ - redevance pour la gestion de l'eau potable 10 M€ - redevance des parcs de stationnement 4,5 M€
produits exceptionnels		1,9	> dont 1M€ lié à des remboursements de sinistres et des contentieux
charges à caractère général	242,9		> dont enlèvement-incinération et valorisation des ordures ménagères 73,8 M€ - nettoyage et déneigement 31,4 M€ - travaux d'entretien des voiries 38,7 M€ - entretien des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement 23,9 M€ - gestion du patrimoine, des biens et matériels 27,9 M€
versement de fiscalité aux communes	229,1		> attributions de compensations versées 212,6 M€ - dotation de solidarité communautaire 16,5 M€
charges de personnel	195,4		> pour un effectif moyen payé de 4 600 agents dont 3 442 agents de catégorie C, 549 agents de catégorie B et 609 agents de catégorie A
autres charges de gestion courante dont subventions	194,2		> dont contributions au SYTRAL 118,4 M€, au SDIS 26,2 M€ - reversement au Département de la moitié des recettes nettes du péage du BPNL 7,4 M€ - aide au secteur locatif 4,5 M€
charges financières	55,4		> gestion de la dette
charges exceptionnelles dont subventions	39,0		> dont participation aux déficits de ZAC (ex : opération Concerto sur Confluence) 36,5 M€
frais de fonctionnement des groupes d'élus communautaires	0,8		
sûreté budgétaire	0,5		> dépenses imprévues
Total section Fonctionnement	957,2	1 157,7	
subventions d'investissement reçues		42,3	> dont 12,7 M€ de l'Agence de l'eau - 8,1 M€ de l'Etat pour la construction de logements
emprunts et dettes assimilées	0,1	1,7	> contrats avec l'Agence de l'eau
travaux d'aménagement pour le compte de tiers	29,2	18,8	> principalement des opérations d'urbanisme réalisées pour des communes
créances liées à des acquisitions ou des cessions de biens	10,1	5,4	> dont 10 M€ pour l'acquisition à l'Etat de la caserne Sergent Blandan
travaux en cours	253,2		> dont 128,1 M€ pour des travaux de voirie - 72,6 M€ de travaux d'assainissement - 16,6 M€ de travaux sur les réseaux d'eau potable - 16 M€ de travaux sur les ouvrages d'art (ponts, tunnels)
acquisitions de biens	146,7		> dont acquisition de terrains ou d'immeubles pour des opérations d'urbanisme et de voirie 120,8 M€
subventions d'équipement versées	64,3		> dont 18,2 M€ pour des aménagements urbains - 17,9 M€ pour des travaux de voirie - 10 M€ pour le logement et l'aide au secteur locatif - 8,3 M€ pour le développement économique
immobilisations incorporelles	9,5		> dont frais d'études 5,1 M€ - acquisition de logiciels 3,2 M€
Sous-total crédits opérationnels (programmation pluriannuelle des investissements PPI)	513,2	68,2	> soit une charge nette de 445 M€
emprunts et dettes assimilées	143,6	323,8	> remboursement du capital de la dette et emprunts mobilisés
dotations	1,9	40,2	> dont 26 M€ reçus du fonds de compensation de la TVA et 14,2 M€ perçus de la TLE
subventions d'investissement reçues		16,5	> produits des amendes de police
produits des cessions de biens		10,0	
autres créances	0,1	0,3	
sûreté budgétaire	0,6		> dépenses imprévues
Sous-total crédits hors programmation pluriannuelle	146,3	390,8	
Total section Investissement	659,5	459,0	
Total général budgets consolidés	1 616,7	1 616,7	



LA REPARTITION BUDGETAIRE PAR DOMAINE DE COMPETENCES

1-ACTIVITES DE SERVICE AUX HABITANTS



	DEPENSES	RECETTES
voirie	261,6	48,8
assainissement	150,3	131,4
eau potable	25,1	26,7
galeries et ruisseaux	5,7	0,5
collecte et valorisation des déchets	106,2	123,1
nettoieement	77,3	0,5
service d'incendie et de secours	28,7	1,1
logements	18,2	16,5
subvention Hospices Civils de Lyon	6,9	
aires d'accueil des gens du voyage	2,8	0,9
enseignement - formation	4,7	0,8
cimetières communautaires	1,0	0,4

(en millions d'euros)



Voirie

Le Grand Lyon assure l'entretien des routes, la construction et l'aménagement de voies nouvelles, la gestion et la rénovation des tunnels de l'agglomération, mais aussi le développement du dispositif vélo'v avec la création de nouvelles stations, etc.

En 2008

- Fin de la réalisation du dispositif vélo'v pour arriver, à terme, à 343 stations et 4 000 vélos
- Plusieurs dizaines d'aménagements de routes programmées ou en cours de réalisation dans toute l'agglomération

Assainissement

Le Grand Lyon a la charge de construire, rénover et mettre aux normes les stations d'épuration du territoire. Il entretient et exploite les réseaux d'eaux usées. Le budget Assainissement est en partie financé par la redevance d'assainissement et des subventions de l'Agence de l'Eau.

En chiffres

- 8 stations d'épuration
- 180 millions de m³ d'eaux usées traitées par an
- 2 700 km d'égouts à entretenir

Eau potable

Le Grand Lyon est responsable de la construction, la rénovation, l'entretien et l'exploitation des réseaux d'eau potable, ainsi que de la protection de la ressource et de la distribution d'eau potable. Le budget est financé par la facturation de l'eau consommée par les usagers.

Galeries drainantes et ruisseaux

Le Grand Lyon entretient les différents cours d'eaux et les galeries drainantes de l'agglomération.

En chiffres

- Environ 50 km de galeries drainantes souterraines sur toute l'agglomération (la majorité située sous les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse)

Collecte et valorisation des déchets

Le Grand Lyon se charge de la collecte des ordures ménagères et de l'exploitation des usines d'incinération, des déchèteries et des centres de tri. Il se charge également de l'optimisation de la collecte sélective. Le budget est en partie financé par les ventes d'énergie et de matériaux issus des usines d'incinération et par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En chiffres

- + de 500 000 tonnes de déchets collectées et traitées par an
- 4 centres de tri traitant + de 50 000 tonnes de déchets recyclables par an
- 17 déchèteries en gestion directe

Nettoieement

En chiffres

- Environ 2 500 km de voies à entretenir
- 222 marchés nettoyés par semaine

Service d'incendie et de secours

Le Grand Lyon verse une subvention pour le fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il a également la responsabilité de l'installation et de l'entretien des 13 000 bouches à incendies réparties sur toute l'agglomération.

Logement

Le Grand Lyon verse des subventions aux différents offices HLM de l'agglomération, pour le développement des logements sociaux et la gestion du parc immobilier social. Il réalise aussi, à travers différents programmes, une aide à la construction et à la rénovation de logements pour les populations à faibles revenus.

Hospices Civils de Lyon

Le Grand Lyon participe, par subventions, à la rénovation et à l'amélioration des accès aux différents pôles hospitaliers des HCL.

Aires d'accueil des gens du voyage

Le Grand Lyon a en charge l'aménagement et la gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.

En chiffre

- 14 aires d'accueil ont été aménagées sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon

Enseignement - formation

En 2008

- Travaux d'extension de l'IUT de Villeurbanne
- Gestion du lycée Elie Vignal destiné aux enfants malades ou handicapés

Cimetières communautaires

Le Grand Lyon gère et entretient les cimetières de Bron et de Rillieux-la-Pape.



LA REPARTITION BUDGETAIRE PAR DOMAINE DE COMPETENCES

2-DEVELOPPEMENT, RAYONNEMENT DE L'AGGLOMERATION



Les transports urbains (SYTRAL)

Le Grand Lyon subventionne le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise qui a en charge le développement du réseau de transports en commun de l'agglomération.

En 2008

- Chantier du tramway T4 (du 8^e arrondissement de Lyon jusqu'à Vénissieux)
- Projet de prolongement de T4 vers le centre d'affaires de la Part-Dieu et le campus de la Doua (Villeurbanne)
- Projet d'extension du métro B du quartier de Gerland (Lyon 7^e) jusqu'à Oullins

Actions économiques

Pour aider au développement économique de l'agglomération et à son rayonnement international, le Grand Lyon aide à l'implantation ou au développement des entreprises de l'agglomération. Ces aides se traduisent par des subventions ou des travaux d'aménagement de sites économiques :

- Pilotage d'ONLYLYON, une démarche partenariale de développement économique
- Requalification des Zones Industrielles
- Aides aux pôles de compétitivité et pépinières d'entreprises
- Cancéropôle
- ...

Aménagements urbains

Le Grand Lyon dirige les études et les travaux d'aménagements urbains. Que ce soient des opérations d'envergure (comme les Grands Projets de Ville, les Berges du Rhône, La Confluence ou le Carré de Soie), des créations de quartiers (ZAC du Contal à la Tour-de-Salvagny...) des aménagements d'espaces publics, des interventions importantes sur des axes de circulation (boulevard du Valvert, échangeur du Tronchon), le Grand Lyon intervient à toutes les échelles de l'agglomération. Il subventionne également l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

En 2008

- Projet d'aménagement du Carré de Soie
- Projet des Rives de Saône
- Projet de l'Anneau Bleu
- Une vingtaine de projets d'aménagement de places ou de quartiers dans toute l'agglomération

	DEPENSES	RECETTES
aménagement urbains	238,6	39,1
subvention SYTRAL	118,4	
actions économiques	28,9	2,7
environnement	6,1	0,3
aides aux clubs sportifs	1,7	
événements culturels	3,0	
coopération décentralisée, actions internationales	1,2	0,3

(en millions d'euros)

Environnement

A travers diverses actions, le Grand Lyon participe à la préservation de l'environnement. Il pilote entre autres l'Agenda 21 (un plan d'actions mis en place depuis 2005 et constamment actualisé, fixant des objectifs concrets en matière de développement durable dans des délais donnés). Il subventionne des associations pour l'éducation au développement durable, ou des organismes œuvrant pour le développement durable (COPARLY, SYMALIM, SMIRIL).

En 2008

- Plan Climat : réalisation du diagnostic et du plan d'actions
- Plan Bruit : mise en place du plan d'actions
- Agenda 21 : édition de l'Agenda 21 2007-2009 et de son plan d'actions.

Clubs sportifs et événements culturels

Les événements culturels et sportifs contribuent également au rayonnement international de l'agglomération lyonnaise. C'est pourquoi, en plus de subventionner les grands clubs de l'agglomération (Olympique Lyonnais, ASVEL), le Grand Lyon participe activement à l'organisation de divers événements reconnus internationalement (le Marathon de Lyon, Lyon Free VTT, le Grand Prix de Tennis de Lyon, les Biennales de la Danse et d'Art contemporain, les Journées du Patrimoine, etc.).

Coopération décentralisée, actions internationales

Chaque année, le Grand Lyon effectue des actions de coopération avec des villes de pays en voie de développement, principalement en Afrique et en Asie.



LA REPARTITION BUDGETAIRE PAR DOMAINE DE COMPETENCES

3-AUTRES



	DEPENSES	RECETTES
communication	4,1	
moyens généraux	114,7	9,9
assemblée communautaire	5,0	
gestion des ressources	406,4	1 213,6
		(en millions d'euros)

Communication

Afin d'informer les citoyens sur ses politiques et actions, mais aussi pour favoriser le développement et le rayonnement de l'agglomération, le Grand Lyon réalise des actions de communication au niveau local et régional, voire national (édition de Grand Lyon Magazine, campagnes de communication, émission sur TLM ou Euronews...).

Moyens généraux

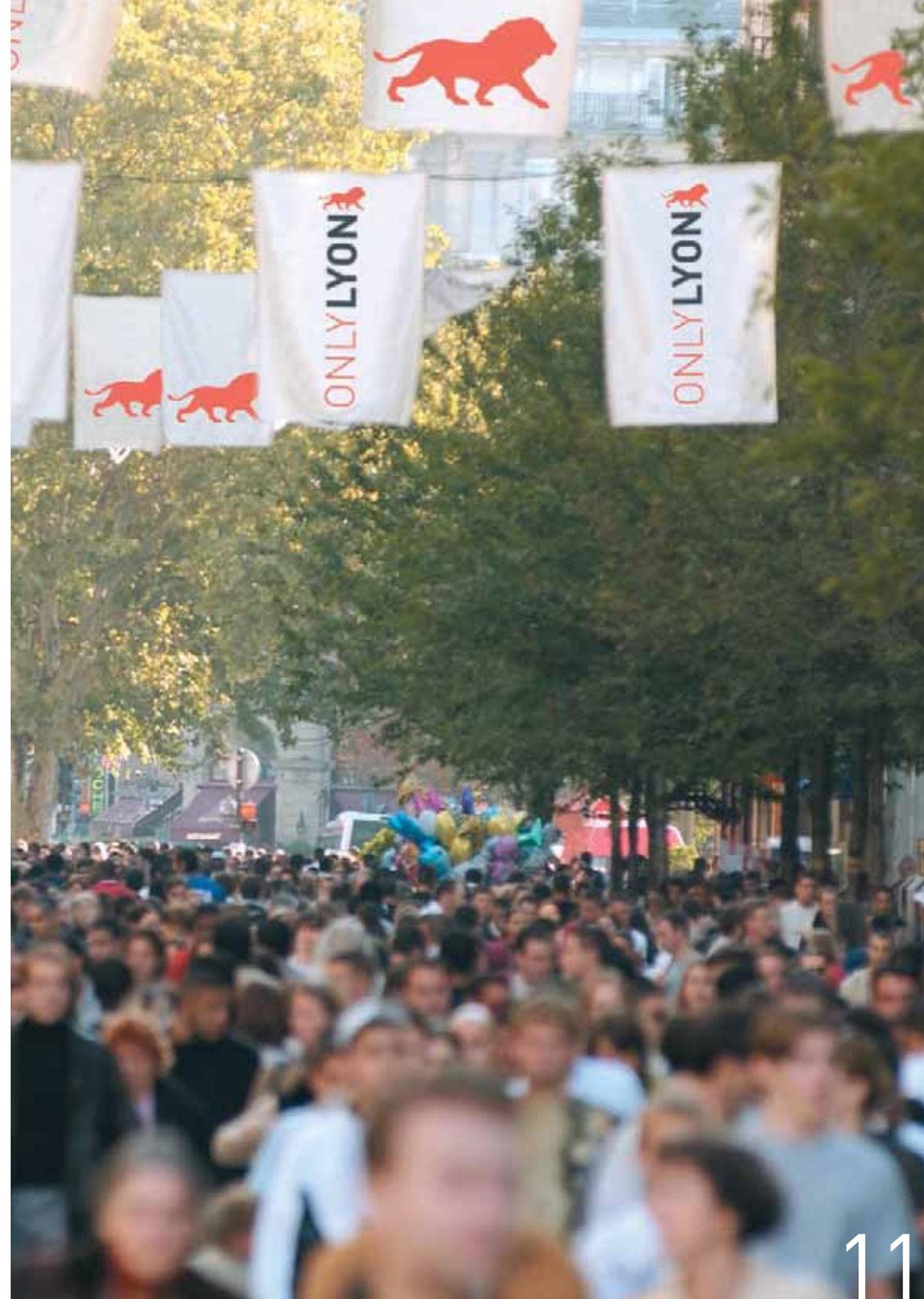
Frais de fonctionnement de la Communauté urbaine, logistique, gestion du patrimoine et du parc véhicules, etc.

Assemblée communautaire

Moyens nécessaires au fonctionnement du Conseil communautaire.

Gestion des ressources

Recettes fiscales, dotation de l'Etat, gestion de la dette.





GRANDLYON

communauté urbaine

Délégation générale aux ressources - Direction des finances
20, rue du lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com

